



Compte rendu du CTPL du 22 octobre 2009

Ce CTPL, le 3^{ème} en moins d'un mois, s'est tenu sous la Présidence du Directeur M. SORBA. FO-DGFIP déplore le rythme de convocation du CTPL, alors que ce dernier n'avait pas été réuni depuis mars dernier. Réponse de la direction : la remontée, pour validation par la DGFIP, de tous les projets relatifs à la mise en place de la DLU et des SIP.

Ce CTP avait pour ordre du jour :

1 Approbation des procès - verbaux des CTPL des 8 et 15 octobre 2009.

Pas d'observation particulière

2 Bilan du CHSDI

Retiré de l'ordre du jour

3 Création du SIP de LENS NORD

Ce SIP sera créé au 01/12/2009 et sera constitué de l'actuel CDI de Lens Nord, de la trésorerie de Lens Trésor, puis accueillera début 2010, la trésorerie de LENS Municipale.

Des travaux d'aménagement ont été financés par l'administration centrale pour une somme 1 584 000 €.

8 agents de la trésorerie de Lens Trésor (contre 27 pour le CDI) emménageront au rez de chaussée du bâtiment de l'actuel CDI de Lens Nord. L'emploi de responsable du SIP étant « pastillé » gestion publique, c'est l'actuel Trésorier de Lens Trésor qui en assurera la direction, épaulé de deux adjoints cadres A. L'huissier du Trésor y disposera d'un bureau.

La modification des horaires a été adoptée lors d'un précédent CTPL et l'harmonisation des règles de vie (au 01/01/2010) sera inscrite à l'ordre du jour d'un prochain CTPL.

Sur plan, les locaux apparaissent, a priori, bien adaptés aux contraintes de fonctionnement du poste et devraient contribuer à améliorer le cadre de vie des agents.

Nous nous sommes fait préciser par la Direction que la Trésorerie de LENS Municipale disposerait bien du local mitoyen du bureau accueil régisseurs pour y entreposer ses archives (40 armoires) de même que de la cave (que les collègues de l'actuel CDI doivent terminer de vider) pour ses archives dites « dormantes ».

Comme pour les autres SIP accueillant une trésorerie municipale ; c'est la Trésorerie de LENS Municipale qui aura la charge exclusive de la caisse lors de son installation dans les locaux du SIP.

Nous avons interrogé la Direction sur ses motivations à créer, ultérieurement, à l'étage du bâtiment du SIP de LENS NORD, le SIP de LENS SUD.

Réponse : la création d'un seul CDI sur LENS aurait été une trop grosse structure.



A la question de l'adjonction au SIP du futur LENS SUD de l'activité recouvrement actuellement exercée par les 4 trésoreries de Bully les Mines, Liévin, Rouvroy et Vimy et à ses conséquences sur la pérennité actuelle de ces postes ; la Direction a préféré s'abstenir de répondre. Mais, par expérience, nous pensons pouvoir imaginer la suite !

Position de vote de FO-DGFIP : nous avons voté contre la création de ce SIP, en mettant notamment en avant le rythme trop rapide de création de ces structures, alors que le Directeur Général estime que leur évaluation ne peut se faire en deçà d'un délai d'un an.

4 Création du SIP à ARRAS

La Direction nous a informé qu'après que la DGFIP air refusé de valider les deux premiers projets ; le 3ème avait obtenu son feu vert. L'immeuble (domanial) Diderot accueillera à terme 4 entités : le PRS, la Trésorerie amendes et TLUet 2 SIP). En 2010, un prochain CTPL examinera cette grosse opération.

5 Questions diverses :

L'emménagement de la Trésorerie de HENIN-BEAUMAONT Municipale dans les locaux du SIP : la fin des travaux est fixée au 12/12/2009 et la Direction (en accord avec la chef de Poste) souhaiterait faire le déménagement avant la fin de l'année. Nous avons demandé quelques aménagements.

Le non remplacement de l'emploi de chef de poste à Isbergues (suite ...) : l'emploi de l'actuel chef de poste (nommé à AUDRUICQ au 01/01/2010) n'a pas été mis au mouvement à équivalence. Nous avons interrogé la direction : cela préfigure t'il une future fusion de ce poste avec Lillers ou un autre poste ? La Direction n'a pas souhaité répondre à notre interrogation, mais nous a informés qu'une gestion intérimaire serait ouverte au 01/01/2010 ; le poste étant confié à un RP chargé de mission en TG.

La délégation FO-DGFIP 62 en CTPL était représentée par :

Laurence DIDAUX (Marquion) Raymond WAWRZYNIAK (Lens T) et Stéphane THIRIAT (Etaples)
✂-----

FO DGFIP 62 Bulletin d'adhésion

Je soussigné(e)

NOM : _____

PRENOM : _____

GRADE : _____

ECHELON : _____

INDICE : _____

QUOTITE DE TRAVAIL : _____

POSTE DE TRAVAIL : _____

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP 62

Déclare vouloir m'abonner à la liste de diffusion du syndicat FO DGFIP 62

Fait à _____ le _____